

| | |
|--------------------------------|---|
| Loir-et-Cher | GAL Vallée du Cher et du Romorantinais |
| <i>Mise à jour : août 2016</i> | Structure porteuse du GAL : Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais |

Priorité ciblée du GAL :

Développer la vallée du Cher et le Romorantinais autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire

Le territoire du GAL :

Périmètre du GAL : Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

Chiffres clés

Nombre de communes : 52

Nombre d'habitants : 84 488

Superficie : km²

Expérience Leader antérieure : Leader + (2000-2006)

Elu régional référent : Mme Tania ANDRE

La stratégie du GAL et les moyens mis en œuvre :

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est à l'initiative de deux projets structurants qui seront des éléments incontournables du développement économique, touristique et culturel du territoire : la labellisation « Pays d'art et d'histoire » et la mise en œuvre du projet « Cher et canal de Berry à vélo ».

Ces deux projets répondent à des enjeux forts pour le développement de notre territoire :

- La volonté de faire de la qualité un facteur d'attractivité du territoire

Le territoire de la vallée du Cher et du Romorantinais a été marqué au cours des dernières années par une mutation de son tissu industriel. De grandes entreprises ont disparu (Matra Automobile, Produits Céramiques de Touraine). Riche d'une histoire et d'un patrimoine de qualité, doté de sites touristiques au rayonnement régional, national, voire international, le territoire voit son positionnement économique se modifier. Le tourisme, au même titre que l'industrie, le commerce, l'artisanat ou l'agriculture, fait partie des secteurs économiques que le territoire souhaite développer. A ce titre, le patrimoine et la culture constitueront des leviers de développement économique du territoire.

- L'affirmation de l'identité du territoire par le patrimoine et la culture

En créant une synergie entre tous les acteurs du territoire, le label « Pays d'art et d'histoire » et la mise en œuvre du « Cher et canal de Berry à vélo » permettront d'engager durablement les collectivités, associations, acteurs institutionnels et privés dans leurs actions participant à l'identité du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais.

- Le patrimoine et la culture comme vecteurs de lien social

Outre la possibilité d'accéder à un foncier moins onéreux, les nouvelles populations, ainsi que les résidents secondaires sont attirés par un cadre de vie préservé. Toutefois, l'afflux de nouvelles populations est largement composé de personnes travaillant à l'extérieur de leur lieu d'habitation. Les actions mises en œuvre dans le cadre du label « Pays d'art et d'histoire », notamment en milieu scolaire constitueront une opportunité de créer du lien social entre les habitants et ces nouvelles populations, de susciter un sentiment d'appartenance au territoire.

A ce titre, la stratégie du GAL est orientée autour du principe suivant :

Développer la vallée du Cher et le Romorantinais autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire

6 actions à développer :

- Action 1 : S'affirmer comme une destination touristique nature au sein de la destination « val de Loire »
- Action 2 : Renforcer les réseaux et synergies entre acteurs touristiques
- Action 3 : Connaître, protéger et valoriser les patrimoines en développant les usages du numérique
- Action 4 : Encourager la créativité des acteurs du territoire pour étoffer l'offre culturelle
- Action 5 : Renforcer la stratégie du gal par la coopération
- Action 6 : Développer un dispositif d'animation au service de la stratégie

Enveloppe FEADER :

1 M€

Comité de programmation :

15 membres titulaires (9 privés + 7 publics) et 14 suppléants (8 privés + 6 publics)

Moyens humains mobilisés :

1 ETP

Projets de coopération :

- Actions de coopération dans le domaine culturel avec d'autres territoires labellisés « Pays d'art et d'histoire »
- Actions de coopération en lien avec la stratégie du GAL de la vallée du Cher et du Romorantinais

Contacts :

Président du GAL : M. Claude CHANAL (Président du Pays)

Animateur Leader : Mme Sylvie DOUCET

Téléphone : 02 54 97 78 60

Courriel : pays.vallee.cher.romorantinais@wanadoo.fr

Adresse : 1, quai Soubeyran 41130 SELLES SUR CHER